

P 599.3  
P218 hi



L'HISTOIRE MÉDICALE

du

CASTOR

*racontée par des vieux livres tirés*

*de la bibliothèque*

du

*Docteur Leo-E. Pariseau*

et

EXPOSES AU XII<sup>e</sup> CONGRES

DES MEDECINS DE LANGUE FRANÇAISE

DE L'AMERIQUE DU NORD

A OTTAWA, LES 6-7-8 SEPTEMBRE

1932



Don de

*l'auteur*

## Exposition de Livres

Tirés de la Bibliothèque du docteur Léo Pariseau et  
se rapportant à l'histoire médicale du Castor.

La première des expositions médico-historiques tenues sous les auspices de l'A. M. I. F., eut lieu lors du neuvième Congrès, à Montréal, en 1926. L'on put y admirer les oeuvres des vieux maîtres de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pharmacothérapie.

La seconde exposition eut lieu à l'occasion du onzième Congrès (Montréal, 1930). Elle fut consacrée entièrement à l'histoire ancienne de l'Electricité Médicale et se trouva d'une grande actualité, "les agents physiques" constituant l'une des questions étudiées au cours de ces assises.

Le XIIe Congrès siégeant dans la capitale du pays, nous avons pensé qu'il serait intéressant de démontrer que l'animal-emblème des Canadiens est susceptible de fournir matière à commentaires aux fervents de l'histoire médicale.

Les notes qui suivent reproduisent presque textuellement celles que l'on pouvait lire sur des cartes placées en regard des cinquante ouvrages exposés dans la salle Northcliffe, à l'Hôtel des Archives du Canada.

Nous leur adjoignons, en guise de préface, l'invitation contenue dans le programme-souvenir distribué aux médecins inscrits.

\* \* \*

A l'égal de la feuille d'érable, ou presque, le castor est devenu l'emblème national du Canada. Par ailleurs, on le voit figurer sur divers blasons datant des premiers jours de la colonie. C'est ainsi que le fondateur de la Nouvelle-Ecosse, Sir William Alexander, anobli par Charles 1er au commencement du dix-septième siècle, fit mettre un castor sur sa cotte d'armes. Soixante ans plus tard, le marquis de Frontenac, par l'entremise de Colbert, pria le roi de France d'inclure un castor dans "les livrées et armes de la ville de Québec". La demande ne fut pas exaucée, mais Frontenac put se consoler en se rappelant que le castor avait figuré sur la médaille frappée en 1690 pour commémorer la défaite de Phipps devant Québec. Depuis ces temps déjà lointains l'intelligent rongeur a dû poser maintes fois, à la demande des héraldistes.

*Dr. del'ambon  
sept. 1933*

Le castor est en passe de devenir un animal exclusivement canadien; mais il faut savoir qu'il y eut une époque où il infestait l'Europe. Sa peau était mise à prix, non pas à cause d'une réelle valeur marchande, mais, plus simplement, parce qu'elle attestait la destruction d'une bête jugée très nuisible.

La défense contre le "bièvre" fut si bien menée qu'il disparut presque complètement de l'Ancien-Monde, au dix-septième siècle. Vers le même temps les explorateurs découvraient notre espèce indigène, porteuse d'un si beau poil. On sait le reste; l'histoire ancienne du Canada, c'est un peu, c'est beaucoup trop l'histoire de la traite du castor.

Mais on ignore généralement, même dans les milieux médicaux, qu'il y a une histoire *médicale* du castor et que l'étude de ses documents nous fait remonter bien avant Jésus-Christ. Pendant des siècles on a chassé le castor à seule fin d'en tirer une substance analogue au musc, contenue dans ses glandes préputiales démesurément développées. Cette substance, c'est le *castoréum*.

Voulez-vous savoir ce qu'Hippocrate, Aristote, Pline et autres ont dit sur la bête et sur l'odorant produit qu'elle sécrète? Alors, visitez mon exposition. A côté de chaque volume vous trouverez la traduction et le commentaire de quelque texte vénérable. Passant de vitrine en vitrine, vous verrez que la croyance aux vertus curatives du castoréum s'affermir de siècle en siècle. Avicenne, Matthiolo, Ambroise Paré et d'autres illustres feront devant vous l'éloge de cette drogue considérée comme une quasi-panacée.

Que dis-je? un livre entier fut jadis consacré à la..... castoréothérapie. L'exemplaire que j'exhibe est particulièrement précieux parce qu'il a appartenu au grand Cuvier, dont il porte l'ex-libris.

Le castor d'Europe devait être un animal doué d'un flair extrême, puisqu'il finit par découvrir qu'on le chassait surtout pour lui enlever ses pseudo-testicules. Il prit donc le parti de se châtrer lui-même avec ses dents, afin d'échapper à la poursuite de ses ennemis en leur abandonnant ce qu'ils convoitaient. Du moins, c'est là ce qu'on prétendait il y a quelque deux mille ans; mais il se trouve toujours des sceptiques pour nier l'authenticité du fait. Une vitrine entière est affectée à l'exposé du pour et du contre. Vous y découvrirez ce que pensait, là-dessus, Albert le Grand; j'expose une magnifique édition de ses oeuvres, datant de 1519.

Le mythe ridicule de l'auto-castration survécut jusque dans les temps modernes, comme vous pourrez vous en convaincre en examinant un vieil ouvrage destiné à la réfutation des "erreurs populaires touchant la médecine" (1610).

Réfuter des erreurs c'est faire preuve d'esprit d'observation autant que d'esprit critique. Ceux qui observent bien savent presque toujours décrire et se font le plus souvent possible un devoir de recourir à l'image pour mieux s'expliquer. — La troisième section de l'exposition est affectée à l'iconographie du castor. Vous y verrez des figures très fidèles, gravées il y a près de 400 ans. Vous en verrez une qui sert de repoussoir aux autres et qui, à elle seule récompense suffisamment ceux qui se donneront la peine de rendre visite au Musée des Archives. L'auteur du livre où s'étale cette co-casserie déclare effrontément que tous les animaux qu'il nous fait voir ont été croqués sur le vif! A dessein, j'ai fait voisiner son croquis monstrueux avec une figuration presque irréprochable du castor canadien, exécutée en 1669.

Le castor, comme chacun sait, a les pattes postérieures palmées et sa queue semble recouverte d'écailles. Croiriez-vous qu'il fut longtemps classé parmi les poissons, et que ses particularités anatomiques donnèrent lieu à d'interminables discussions médico-théologiques? Était-il chair ou poisson? Quelle portion de la bête pouvait être consommée un jour maigre? Médecins et théologiens glosèrent à l'envi sur ce sujet, auquel j'ai consacré la quatrième section de l'exposition.

Les médecins consultés par les moralistes basèrent leur verdict sur le rapport de certaines dissections soignées, faites peu de temps auparavant, par Rondelet et autres anatomistes éminents. La cinquième section regorgerait de documents si je ne m'étais astreint à n'y laisser paraître que des pièces se rapportant aux premières dissections du castor *canadien*. Qui a, le premier, anatomisé un castor canadien? Est-ce notre illustre biologiste Michel Sarrazin, comme certains l'ont écrit? Si ce n'est pas lui, qui est-ce? Sept documents très précieux suffisent pour poser le problème et le résoudre.

La cinquième section nous ayant ramenés au pays, il ne sera plus question désormais que du castor canadien, considéré au seul point de vue médical. Que valait notre castoréum? Qu'en pensaient les pharmacologues les plus autorisés du Passé? Il ne valait pas cher; les jugements affichés dans la sixième section ne laissent aucune illusion aux chauvins.

On a beau être expert dans l'art de classifier, il reste toujours un résidu qu'il faut tasser sous la rubrique "Divers". — Dans la septième et dernière section figurent, pour des raisons très diverses: Buffon, Lémery, Carver et d'autres que seuls les bibliophiles connaissent.

## Livres et documents exposés.

---

### 0—WM. F. BUTLER (1833-1910).

*"The Wild North Land: being the story of a winter journey, with dogs, across Northern North America."*

Montréal, Dawson, 1874.

C'est à dessein que nous mettons ce livre hors-série en lui assignant le numéro zéro. Sir William Butler fut, certes, un grand voyageur devant l'Éternel, et ses écrits sont d'une lecture très attachante; mais il s'est trompé gravement le jour où il a écrit: "Of all the animals which the New World gave to man, the Beaver was the most extraordinary". (page 211)

---

### 1—HORACE T. MARTIN.

*"Castorologia, or the history and traditions of the Canadian Beaver."*

Wm. Drysdale, Montréal, 1892.

L'auteur a voulu toucher à tous les aspects de la question du castor. Il n'ignorait pas que l'histoire de cet animal est très ancienne et présente un côté médical. Mais le chapitre IX, qui nous intéresse particulièrement, à part une mention d'Hippocrate et de Pline, se borne à l'analyse d'un seul ouvrage, dénommé "the original Castorologia". Nous allons faire davantage et mieux. Nous dirons aussi ce qu'il faut penser du passage suivant, relevé dans le Chapitre XIV où Martin parle des caractères morphologiques du Castor: "Up to the year 1700, so far as is known, the beaver had never been submitted to the ordinary tests of anatomy or dissected to discover its characteristics, but in October of that year M. Sarrasin, Médecin du Roi en Canada, addressed a letter to the "Académie des Sciences", giving the results of his efforts in this direction." (p. 174)

---

### 2—A. RADCLIFFE-DUGMORE.

*"The romance of the Beaver".*

J. B. Lippincott, Phila. & Londres, s. d.

Cet ouvrage est à la fois une biographie romancée du Castor et une défense de la pauvre bête contre ceux qui la pourchassent sans merci. Rien de médical. Examinez cependant, page 209, la planche figurant une queue de castor. On pourrait croire, à première vue, que le cuir est recouvert d'écaillés, mais il n'en est pas ainsi. Nous verrons plus loin à quelles conclusions cocasses les anciens naturalistes ont été conduits, à la suite d'examen superficiels.

---

### 3—HIPPOCRATE (460 à 377 av. J.-C.)

*"Magni Hippocratis medicorum omnium facile principis, Opera Omnia."*

Francfort, André Wechel, 1595.

Le Père de la médecine naturelle, qui exerçait son art 400 ans avant Jésus-Christ, connaissait le Castor et prescrivait souvent du Castoreum à

ses patients. A ses patientes surtout, car il estimait, que ce produit est souverain contre les affections gynécologiques. Suivant lui le Castoréum est utile dans les rages de dents, les migraines d'origine utérine, l'hystérie, etc. Il devait être administré par la bouche ou en fumigations, associé à du poivre, de la cantharide ou de la myrrhe. Notez l'une des nombreuses mentions du Castoreum au haut de la page 47 du livre "de superfoetatione".

---

4—ARISTOTE (384 à 322 av. J.-C.).

*"De natura animalium"*.

Edition de Théodore de Gaza, 1476.

Les naturalistes, même ceux qui n'admirent pas Aristote le philosophe, faute de le comprendre, font grand cas du biologiste. Lisez, page 124 du huitième livre, ce que le Maître dit du castor (fiber dans cette traduction latine) et d'autres animaux analogues qui ont des moeurs aquatiques et qui "dentes habent robustos" au point de broyer les os quand ils mordent. Tous les auteurs anciens parlent avec terreur de la morsure du castor.

---

5—PLINE (A. D. 23-79).

*"L'histoire du Monde"* (trad. par Ant. du Pinet).

Paris, l'Angelier, 1608.

Pline n'était pas naturaliste au sens moderne du mot; c'était avant tout un compilateur. Pour ne rien oublier il raconta tout et se permit rarement de contredire ceux qu'il citait. Voici ce qu'il dit au sujet des "bièvres de Natolie", c'est-à-dire des castors d'Anatolie: "ils se couppent les génitoires avec les dents, comme s'ils connoissoient pourquoi, on les poursuit. Les médecins appellent ces génitoires Castoreum"— Je dois dire que dans un autre passage, Pline jette des doutes sur cette histoire d'auto-castration.

---

6—PAUL D'EGINE (625-690).

*"Pauli Aeginetae... opus divinum... etc."*

Edition de Bâle, 1532.

Dans ce chapitre "de arte medendi", Paul mentionne le Castoréum et loue ses propriétés médicinales. (Lib. VII, p. 369)—L'en-tête du paragraphe contient une grosse erreur de fait: les glandes à castoréum ne sont pas des testicules, quoi qu'il y paraisse. Nous verrons que cette erreur, comme tant d'autres, a eu la vie dure.

---

7—AVICENNE (980--1037).

*"Avicennae medicorum Arabum principis, Liber canonicus . . . . etc."*

Bâle, Joann. Hervagios, 1556.

L'illustre médecin arabe consacre un important paragraphe au Castoréum! Quid est? . . . . Il répond, lui aussi: "testiculus animalis marini."— Il traite tous les côtés de la question: choix du produit, nature, propriétés, applications thérapeutiques (Liber II, tractatus II, p. 204).

8—MATTIOLI (1501-1577).

*"Les commentaires de M. Pierre André Matthioli... sur les six livres des simples de Pedacius Dioscoride".*

Lyon, veuve Cotier, 1566.

Rapprochons diverses appellations qui semblent avoir une origine commune: bièvre, beaver, byber, fiber. Il paraît que tout cela dérive du mot sanscrit "babhrûs" qui veut dire brun.—Matthioli affirme que "c'est moquerie de penser que le Byèvre se châtre lui-même... ses génitoires sont si courts et serrez qu'il lui est impossible les pouvoir toucher, non plus que au Verrat". (Ici comme partout nous respectons le style et l'orthographe du traducteur).

---

9—PLATEARIUS.

*"Le livre des simples médecines".*

Edité par le docteur Dorveaux, Paris, 1913.

C'est la réimpression d'un manuscrit du treizième siècle, en vieux français très pittoresque. Voici, transcrits des pages 50 et 51, quelques passages intéressants. Le castor, "quant, l'en l'a pris, si li oste l'en les collons et les met l'en sécher".— Le paragraphe 276 dit comment reconnaître le bon castoréum. Le produit se "puet garder VII anz" mais il est meilleur quand il est frais. Le paragraphe 279 dit: "contra trestotes les maladies dou chief qui vient de froidure. Destrempez un escruple de castor et metez au malade es narines."

---

10—AMBROISE PARE (1509-1590).

*"Les oeuvres d'Ambroise Paré . . . corrigées et augmentées par luy-même peu auparavant son décès".*

Sixième édition, Paris, B. Macé, 1607.

Page 1084, le maître de la chirurgie moderne, après avoir loué Dieu de nous avoir donné beaucoup de choses "tant pour contentement et plaisir que pour se nourrir et médicamenter", parle de certains produits animaux doués de vertus thérapeutiques. Il n'a garde d'oublier les "testicules de castor, dont il se fait le castoreum."

---

11—BARTOLOMEO CASTELLI.

*"Lexicon Medicum graeco-latinum . . . editio nova acuratissima".*

Genève, de Tournes, 1746.

Le premier dictionnaire Castelli parut en 1607. L'édition révisée que voici est postérieure de près d'un siècle et demi. Elle prétend être à la page, mais les renseignements qu'elle fournit sur le castor et le castoréum sentent le mois.

---

12—JEAN DE RENOÜ.

*"Les oeuvres pharmaceutiques du Sr. Jean de Renou".*

Lyon, Nicolas Gay, 1637.

Au lieu d'un texte j'ai préféré vous montrer une planche magnifique qui figure l'intérieur d'une vieille apothicairerie. A vingt pages de là se

trouve le Chapitre XIV, traitant "des génitoires du bièvre autrement appelé Castor". Quelques extraits suffiront: "C'est un souverain remède selon Galien qui en dit merveilles et qui assure que le médecin Archigènes a autrefois composé un livre tout de ses vertus et propriétés"— Tout un livre? diable! je voudrais bien le posséder, s'il n'est pas resté manuscrit.— Mais j'offre en son lieu la monographie de messieurs Marius et Francus. Ce sera le No 15 de la collection.

---

13—OTHON (?) DE CREMONE.

"De electione meliorum simplicium".

Francfort, Christ, Egenolph, 1553.

Ce petit morceau sur le choix des médicaments fait ici suite au poème "de conservanda bona valetudine", qui constitue le "regimen sanitatis salernitanum", tant de fois publié. — Comment reconnaître le castoréum de bonne qualité? C'est bien simple:

Gustibus exosum grave Castoreum preciosum  
Nigrum, nervosum, simul atque; recens, glutinosum.

---

14—FACULTE DE PARIS (18ème siècle).

"Codex medicamentarius, seu pharmacopoea parisiensis".

Paris, 1758.

Sauf erreur la première édition du Codex date de 1748. Celle-ci, la cinquième, parut sous le décanat de Boyer. On y trouve encore la formule de la trop fameuse thériaque. L'énumération des 65 ingrédients qui entrent dans la mixture s'étend sur trois pages (Section 2, "Praeparationes").— On n'a pas oublié, de mentionner:

La drogue du Castor my chair et my poisson  
"Qu'il voudrait au pêcheur octroyer pour rançon".

La thériaque de ce Codex était, le croirait-on? simplifiée!—De plus en plus réduite à la portion congrue, la thériaque disparut du Codex en 1908.

---

15—JEAN MARIUS ET JEAN FRANCUS.

"Traité du Castor".

Paris, Durant, 1746.

Traduction par Francus du "Castorologia" de Marius, avec commentaires. Notez que cet exemplaire porte sur sa page-titre l'ex-libris de Cuvier. L'illustre naturaliste a beaucoup étudié les castors, leurs homologues vivants et leurs ancêtres fossiles. — Quelques mots sur le livre lui-même. On n'en saurait parler sans rire. Non seulement le castoréum peut tout guérir, mais aussi toutes les parties de la bête peuvent-elles guérir quelque chose . . . . Ainsi l'auteur tient d'un juif ami que Salomon portait un chapeau de castor. Pour avoir une mémoire prodigieuse, il suffit de s'accoutrer comme lui, de se frotter avec l'huile du castor, et de manger du castoréum. Essayons?

16—ALBERT LE GRAND (1193-1280).

*"Divi Alberti Magni de Animalibus Libri vigintisex".*

Venise, 1519.

Le grand saint-savant s'est trompé souventes fois dans ce livre où se trouvent consignées beaucoup d'assertions qu'il ne pouvait vérifier. Cependant le "traité des animaux" révèle chez Albert von Bollstadt, un esprit critique très aiguisé. Le passage consacré au Castor (Lib. XXII pp. 74-75) dénonce le mythe de l'autocastration. Il n'est pas vrai, dit Albert, que le castor poursuivi par un chasseur en quête de castoréum, s'ampute lui-même. D'autres faussetés sont démenties non moins catégoriquement.

17—LAURENT JOUBERT (1529-1583).

*"La première et seconde partie des erreurs populaires, touchant la Médecine et le régime de santé".*

Rouen, 1601.

Ce livre fut dédié à Marguerite de France, reine de Navarre. La "très-haute, très-excellente et très-studieuse" dame, en fut embarrassée, car l'ouvrage est rempli d'inconscientes grivoiseries et la langue en est fort verte. Dans des éditions subséquentes le nom de la reine ne figure plus.

Apprenez ce que vous saviez déjà: que le castor ne se châtre pas. Apprenez de plus que "n'est point dit Castor du châtré ou de la chasteté, ains du mot Grec Gaster qui signifie ventre parce qu'il est fort ventru." (sic! page 178).

18—LS.-A. DE LA HONTAN (1666-1715).

*"Mémoires de l'Amérique Septentrionale . . . etc."*

La Haye, Isaac Delorme, 1708.

Le trop frondeur baron se donne beaucoup de mal pour enfoncer des portes ouvertes. De son temps les naturalistes ne se trompaient plus "grossièrement" et ne prêtaient plus foi aux vieilles histoires d'Élien sur l'auto-castration. La réfutation que la Hontan se donne des airs d'avoir inventée, vous l'avez déjà lue dans Albert le Grand, Matthioli et autres.

19—MATTIOLI (1501-1577).

*"Les Commentaires . . . etc."* (traduction de J. des Moulins.)

1566.

Je viens de nommer Matthioli, dont le livre a été exhibé sous le matricule 8. Voici une autre édition, vieille de 366 ans elle aussi. On y trouve une figuration assez fidèle du bièvre d'Europe. — Les trois dernières lignes de la page 213 nous rappellent que l'animal était répandu "par toute l'Allemagne par où le Rhin passe, en Autriche et en Hongrie où passe le Danube. — Cela n'a pas empêché Butler, le numéro zéro de cette exposition, de dire que le castor est un "cadeau" fait par l'Amérique à l'Europe.

20—CONRAD GESNER (1516-1565).

*"Conradi Gesneri historiae animalium Lib. I de Quadrupedibus viviparis".*

Zurich, Froshover, 1551.

Voici la plus ancienne image du castor que je possède. Elle est, à tout considérer, d'une grande fidélité, et le texte qu'elle illustre n'est pas moins précieux. Neuf pages de ce volumineux ouvrage écrit par "le Pline Allemand" sont consacrées à l'intéressant rongeur. Le côté médical n'est pas négligé, mais tout est pris pour argent comptant. Par exemple: "pelle castoris paralyticos utiliter vestiri . . ."—S'il fallait en croire les auteurs compulsés par nous jusqu'ici, un canadien qui porterait "casque et capot de castor" jouirait d'une excellente mémoire et n'aurait pas à craindre la paralysie.

21—GUILLAUME RONDELET (1507-1566).

*"L'histoire entière des poissons, composée premièrement en latin par Maître Guillaume Rondelet . . . maintenant traduite en françois sans avoir rien omis . . . etc."*

Lyon, Macé Bonhome, 1558.

Rondelet, c'est le Rondibilis dont Rabelais s'est un peu moqué. A cet érudit revient le mérite d'avoir fait la première dissection vraiment sérieuse du castor. Il déclare, en parlant des glandes à castoréum que "ces tumeurs ne sont pas leurs couillons". La curieuse planche de la page 177 nous montre l'emplacement des fameuses poches analogues à celles d'où l'on tire le musc. Notez ici que le castor est monotrème. Il n'a dans l'arrière-train qu'un seul trou; à cause de quoi il est très difficile de dire le sexe d'un castor sans l'avoir disséqué.

22—LE CLERC, GRAVEUR (17ème siècle).

Paris, 1669.

Il n'a pas été question, jusqu'ici, de castors canadiens. L'heure est venue de vous présenter cette planche, portant l'image d'un spécimen de chez-nous. Elle est tirée d'un livre publié en 1669; c'est tout ce que vous saurez pour le moment. En temps et lieu je vous apprendrai qui fut le premier à faire une dissection soignée d'un castor canadien.

23—VAN DEN BOSSCHE.

*"Historica medica in qua libris IV, animalium natura et eorum medica utilitas exacte et luculenter tractantur".*

Bruxelles, Mommart, 1639.

On a pu voir, sous les numéros 19 et 20, des figurations très fidèles du castor; elles dataient de 1566 et de 1551, respectivement. Près de 75 ans plus tard paraît cette monstruosité, ce chien portant au derrière un authentique poisson. (Page 376) Monsieur Van den Bossche ne manque pas d'aplomb. Sur la page-titre de son ouvrage il ose afficher ces mots: "cum iconibus eorum ad vivum delineatis". (sic)

24—GABRIEL SAGARD (....-1650).

*"Histoire du Canada."* (1636)

Réimpression, Paris, Tross 1866.

Vous venez de voir un animal dont la queue pourrait être mangée un jour maigre par le catholique le plus scrupuleux, parce qu'elle porte des écailles et même des nageoires. — Mais le véritable castor, qui diffère notablement de la bête apocalyptique de Bossche, peut-il être considéré comme viande maigre? Le premier historien du Canada, frère Sagard, va vous répondre: "on en peut manger en tout temps quoy que j'en aye veu faire quelque difficulté en quelque lieu de nôtre Europe, car un gentilhomme de ma cognoissance en ayant tué un en Caresme proche de Nancy, nous n'en mangeâmes que la queue et les pattes de derrière qu'on tenait pour poisson et le reste viande" (Vol. 3 page 8).

25—LOUIS LEMERY (1677-1743).

*"Traité des Aliments . . . ."*

Paris, Pierre Witte, 1705.

Frère Sagard n'inventait rien. Il était généralement admis que la queue du castor, en réalité très grasse, pouvait être considérée comme étant maigre au point de vue rituel. Lémery, dans le présent traité alimentaire, dit bien: "sa queue est servie sur les meilleures tables, particulièrement en Carême où il est permis d'en manger."

26—PIERRE F.-X. DE CHARLEVOIX (1682-1761).

*"Journal d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale . . . . etc."*

Paris, 1744.

L'érudit jésuite est encore plus large d'esprit puisque, suivant lui, le castor tout entier peut être considéré comme maigre. Lisez: "M. Lémery s'est trompé quand il a dit que cette décision ne regardait que le train de derrière du castor. Il a été mis tout entier au même rang que la maque-reuse" (Vol. V. p. 142). A qui devons-nous cet indult? Lisez encore: "Il a juridiquement été déclaré tel (poisson) par la Faculté de Médecine de Paris, et en conséquence de cette Déclaration, la Faculté de Théologie a décidé qu'on pouvait manger sa chair les jours maigres." Ainsi soit-il.

27—PHILIPPE HECQUET (1661-1727).

*"Traité des dispenses de Carême dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir . . . . etc."*

Paris, François Fournier, 1710.

Tenons-nous bien! Voici venir un rigoriste. Tout le monde, sans excepter les hommes d'église, "en prend pour son rhume", comme on dit à Paris. "Pontificii castoream carne delectantur, ut nobilis cibus in deliciis habetur" — Celui qui, deux ans plus tard, allait devenir doyen de la Faculté de Paris, dénonce les casuistes qui ont "trouvé le secret de métamorphoser en poisson la queue et les parties de derrière du castor." (Tome II, page 291).

28—NICOLAS LEMERY (1645-1715).

*"Dictionnaire universel des drogues simples".*

Paris, d'Houry, 1759.

Que le castor soit maigre ou gras peut nous chaut, puisque sa chair est introuvable sur tous les marchés. Revenons au pays et parlons de monsieur Sarrazin, médecin du Roi en Canada, premier biologiste canadien. Après 1704 il n'est pas un ouvrage traitant du castor qui ne fasse des allusions flatteuses aux belles communications de Sarrazin, insérées dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Le présent dictionnaire, oeuvre de l'un des plus grands chimistes des dix-septième et dix-huitième siècles, mentionne plusieurs fois notre distingué confrère de Québec.

29—ROBERT JAMES (1703-1776) et autres.

*"Dictionnaire universel de Médecine, traduit de l'anglais par Diderot . . . etc."*

Paris, Briasson et autres, 1747.

Plus de douze pages de cet imposant in-folio sont affectées au Castor et au castoréum. On nous apprend que "M. Sarrazin a donné dans les Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences une description anatomique du castor, à laquelle il joint plusieurs particularités touchant la manière de vivre de ces animaux" — Malheureusement, les passages cités se rapportant uniquement aux moeurs de la bête, les lecteurs du Dictionnaire ne pouvaient se rendre compte de la haute valeur des recherches anatomiques menées à bonne fin par Sarrazin.

30—MICHEL SARRAZIN (1659-1734).

*"Extrait de divers mémoires de M. Sarrazin, médecin du Roi à Québec et correspondant de l'Académie, sur le Rat Musqué, par M. de Réaumur".*

Amsterdam, 1732.

Je n'ai pas la copie imprimée de la communication sur le castor. Mais voici un autre document non moins rare; le mémoire sur le rat musqué. Au dire des experts c'est la plus parfaite des contributions du médecin canadien que l'illustre Réaumur prit sous sa protection et présenta aux savants d'Europe.

31—ARTHUR VALLEE.

*"Michel Sarrazin (1659-1735). Sa vie, ses travaux et son temps".*

Québec, 1927.

Je voudrais pouvoir écrire ici tout le bien que je pense de ce livre . . . je me consolerais en disant du mal des confrères qui ne l'ont pas lu, ou ne l'ont pas apprécié. Leur incuriosité me navre, leur ingratitude me scandalise. Le docteur Vallée écrit: "Parfaitement au courant des travaux antérieurs, Sarrazin, lorsqu'il parle des glandes secrétant le castoréum, précise que ce sont "Messieurs de l'Académie Royale des Sciences qui ont les premiers démêlé ces parties avec exactitude" (page 109). Sarrazin savait donc qu'il n'était pas le premier à disséquer un castor canadien.

32—GERARD BLASIUS (Blaes—16 .-1682).

*"Anatome animalium"*.

Amsterdam, Someren & Boom, 1681.

La dissection d'un castor qui figure dans ce livre est, évidemment, antérieure à celle qui rendit célèbre notre Michel. Le texte accompagnant la planche de la page 370 nous avertit qu'elle fut exécutée sous la direction d'anatomistes parisiens. Ceux-ci n'étant pas nommés, poursuivons nos recherches.

---

33—LE CLERC, graveur.

*Reproduction photographique de la gravure exhibée sous le numéro 23.*

Paris, 1669.

La parenté entre cette gravure et celle du livre que l'on vient d'examiner saute aux yeux. C'est la même image, mais retournée. De toute évidence l'artiste de 1681 à servilement reproduit un modèle déjà vieux de douze ans. Le retournement s'est fait lors du tirage.

---

34—BLASIUS (16 .-1682).

*Autre exemplaire de "Anatome Animalium" (1681).*

Ces mystérieux parisiens dont on nous laisse ignorer les noms, ont disséqué un castor de chez-nous. Aucun doute n'est possible: "Animal hoc cujus hic anatomicam descriptionem exhibemus ex Canada adductum" — Animal hoc, c'est celui des Nos 23 et 33 de notre collection.

---

35—M. M. DE L'ACAD. ROYALE DES SCIENCES.

*"Description anatomique d'un caméléon, d'un castor, d'un dromadaire, d'un ours et d'une gazelle".*

Paris, Léonard, 1669.

Assez de cachotteries. La fameuse planche est tirée de ce livre. L'auteur? l'homme qui, avant Sarrazin, a disséqué un castor "pris en Canada aux environs de la rivière de St-Laurent", comment se nomme-t-il?—Il est vrai que le présent livre ne le dit point, mais la recherche de la paternité ne sera pas très difficile; il existe des ouvrages de référence capables de nous renseigner. Cherchons et nous trouverons.

---

36—CLAUDE PERRAULT (1613-1688).

*"Oeuvres diverses de Physique et de Méchanique"*.

Leyde, Pierre Vander Aa, 1721.

Je vous présente avec ses oeuvres, le portrait de Claude Perrault, architecte de la colonnade du Louvre et savant de tout premier ordre. Celui-là même dont Boileau s'est moqué dans son Art Poétique. N'en déplaise au satiriste, Perrault était bon médecin, au moins bon anatomiste. C'est lui qui, le premier, disséqua un castor canadien. Perrault devait mourir vic-

time de sa curiosité scientifique, des suites d'un empoisonnement contracté au cours de la dissection d'un chameau.

---

37—CHRISTIAN ERNDL ou ERNDEL (16 -1734).

*"De usu historia naturalis exotico-geographicae in Medicina"*.

Dresde, 1700.

Laissons-là notre castor et parlons de notre castoréum. Cette thèse, soutenue en l'an 1700, nous apprend que les marchands anglais transportaient de la Virginie en Europe de grandes quantités de castoréum — Lisons: "Et quod, primum attinet Americam Septentrionalem, Virginia, pars ejus, a Castore, satis est celebris. Ibi enim castores insigni quantitate capiuntur, eorumdemque Castoreum, per mercatores Anglos, in Europam ingenti copia adfertur".

---

38—PHARMACOPEE ALLEMANDE DU 18ème.

*"Pharmacopea Wirtembergensis"*.

Lausanne, J. H. Pott, 1785.

Cette pharmacopée nous apprend bien qu'il y a des castors au Canada comme en Russie, en Allemagne et en Pologne. ("plurimi vero in Canada capiuntur"). Mais elle ne semble pas faire grand cas de notre castoréum, qu'elle passe sous silence, alors qu'elle dit comment reconnaître le bon castoréum russe: "ponderosum, carnosum, colore fuscum, saporis acris, odoris gravis." (page 163) — Rapprocher ce texte des vers cités sous le numéro 13 — Soit dit en passant, le dictionnaire de James, à l'article Castor-Castoréum, fournit de nombreuses ordonnances pharmaceutiques. Toutes spécifient le produit russe. Faut-il penser que le nôtre n'était pas apprécié? Voyons.

---

39—PIERRE POMET (1658-1699).

*"Histoire générale des drogues simples et composées"*.

Paris, Ganeau, 1735.

Au dire de ce droguiste expert, le castoréum de Dantzic était le meilleur. Celui du Canada? Il était ordinairement "sec, sale et presque de nulle odeur" — Autant écrire: sans valeur. (Vol. 2, page 115). Pourquoi notre castoréum faisait-il mauvaise figure sur les marchés européens? Probablement parce qu'il était recueilli sans précautions et conservé trop longtemps en magasin; de plus, les aléas d'une longue traversée n'étaient pas de nature à l'améliorer.

---

40—CORNEILLE DE PAUW (1739-1799).

*"Recherches philosophiques sur les Américains"*.

Londres, 1774.

Cet ouvrage en trois volumes semble avoir été écrit avec le seul dessein de dénigrer tout ce qui venait du Nouveau Monde. Comme bien on pense, l'auteur n'a pas manqué de signaler la qualité inférieure du castoréum provenant du Canada. Fier de pouvoir s'appuyer sur une autorité indiscutable,

il cite Linné: "Europeum praestantius Canadensi". (Vol. 3, p. 248). Allons, confessons jugement.

---

41—MOISE CHARAS (1618-1698).

*"Pharmacopée Royale, galénique et chymique . . ."*

Paris, chez l'auteur, 1676.

Ceux qui voudraient quand même en appeler des jugements sévères prononcés contre notre castoréum seront, je crois, fort embarrassés lorsqu'il leur faudra produire des experts pour sa défense. Je leur signale avec plaisir une admission bienveillante tombée de la plume de l'un des plus illustres médecins-pharmaciens du grand siècle: Charas.— 'Pour ce qui est du choix du Castoréum . . . quoy que la plus-part des Auteurs recommandent fort celuy du Pont, je ne doute pas que celuy des Castors qu'on prend le long des Rivières de France, de Suède, de Pologne, d'Allemagne et mesme (sic) de Canada et de toutes les Indes Occidentales ne soit également bon, car je n'y ai jamais pu remarquer aucune différence, si ce n'est du véritable Castoréum d'avec le contrefait". (page 279).

---

42—MARC LESCARBOT (1670-1630).

*"Histoire de la Nouvelle-France".*

Paris 1609 — Réimpression Tross 1866.

Après avoir cité des vers de Sidoine de Polignac, où il est dit que le royaume de Pont se signale par ses castors, Maître Lescarbot ajoute: "Mais aujourd'hui la terre de Canada emporte le prix pour ce regard, encores qu'il en vienne quelques-uns de Moscovie, mais ils ne sont pas si bons que les nôtres".

C'est, bien entendu, le poil de la bête canadienne que Lescarbot estime être de qualité supérieure, et non son castoréum.

---

43—ARNAULT DE NOBLEVILLE (1701-1778).

*"Le Manuel des dames de charité, ou formules de médicaments faciles à préparer".*

Paris, 1765.

Ce petit ouvrage de médecine populaire nous apprend que le Castoréum se vendait à Paris, vers 1765 "dix sols l'once" Au dire de Martin (No 1 de la présente exposition) le produit valait, chez-nous, vers 1892, de huit à dix dollars la livre. (On pouvait compter environ six paires de bourses ou "rognons" de castor à la livre.) Aujourd'hui le castoréum en nature est presque introuvable dans nos pharmacies et se vend très cher. Seuls quelques campagnards restés fidèles aux remèdes du passé en demandent.

---

44—HOTEL-DIEU DE PARIS.

*"Formules médicinales de l'Hostel-Dieu de Paris".*

Paris, 1753.

Page 69 on trouve la formule d'une "potion hystérique composée" où il entre de la "teinture de Castor". Les "pilules hystériques" de la page 109

contiennent du castoréum. — Nos gens, jadis, faisaient leur propre teinture en faisant macérer le castoréum dans du "whisky blanc" . . . . Rappelez-vous le fameux chapitre où Louis Hémon raconte la passion et la mort de Madame Chapdelaine, mère de Maria. Le médecin s'est déclaré impuisant devant un mal auquel il ne comprend rien. Outré, le Père fait appel au savoir de Tit'Sébe le rammancheur. Mais celui-ci de confesser: "C'est une maladie dans le dedans du corps, que je ne connais pas . . . . je pourrais bien lui poser des mouches noires sur le dos . . . . ou bien je pourrais lui donner une boisson faite avec des rognons de castor: c'est bon pour les maladies de même, c'est connu".

---

45—JONATHAN CARVER (c. 1725-1780).

*"Three years travels throughout the interior part of North America"*.

Charlestown, 1802.

Et maintenant, pour finir, de tout un peu! . . . . Le castor n'était pas entièrement tabou pour nos aborigènes, mais ses ossements étaient traités avec respect, et l'on avait soin, après un repas, de les jeter à l'eau pour les soustraire aux chiens. "The reasons they give for these precautions", écrit Carver, "are that the bones are so excessively hard that they spoil the teeth of their dogs; and, secondly, that they are apprehensive, they shall so exasperate the spirits of the beaver."

---

46—BUFFON (1707-1788).

*"Oeuvres complètes, revues par M. A. Richard.. "*

Paris, 1845.

Un castor pris jeune, fut envoyé à Buffon par M. de Montbelliard. A son sujet l'illustre naturaliste dit: "Plusieurs auteurs ont écrit que le castor étant un animal aquatique, il ne pouvait vivre sur terre et sans eau. Cette opinion n'est pas vraie, car le castor que nous avons vivant ayant été pris tout jeune au Canada et ayant été toujours élevé dans la maison, ne connaissait pas l'eau lorsqu'on nous l'a remis; il craignait et refusait d'y entrer; mais l'ayant une fois plongé et retenu par force dans un bassin, il s'y trouva si bien, au bout de quelques minutes, qu'il ne cherchait point à en sortir . . . . etc. — "Un jour il s'échappa, et descendit par un escalier de cave dans les voutes des carrières qui sont sous le terrain du Jardin Royal; il s'enfuit assez loin, en nageant sur les mares d'eau qui sont au fond des carrières. Cependant dès qu'il vit la lumière des flambeaux que nous y fîmes porter pour le chercher, il revint à ceux qui l'appelaient, et se laissa prendre aisément — Il est familier sans être caressant; il demande à manger à ceux qui sont à table; ses instances sont un petit cri plaintif et quelques gestes de la main . . . . etc." (Vol. II, Animaux 2, pages 323.

---

47—MONSIEUR D . . . . S. . . . . (Berkeley).

*"Histoire de la Virginie"*.

Amsterdam, Claude Jordan, 1712.

Traduit de l'anglais. Citons: "Ils demeurent ensemble dans une maison; ils vivent sous une espèce de Monarchie, et ils ont un Sur-Intendant que les Indiens nomment Pericu. Celui-ci les conduit à leurs diverses tâ-

ches, qui consistent à renverser les arbres avec les dents, et en couper les branches d'une certaine longueur, propre à l'ouvrage auquel ils le destinent. Cela fait, il commande à plusieurs de se joindre ensemble pour porter une de ces grosses branches à la Maison, où à l'Ecluse qu'ils bâtissent; il marche gravement à leur côté, pour voir que chacun ait sa part du fardeau; et il mord et sangle avec sa queue ceux qui s'amusement derrière ou qui n'aident pas de toutes leurs forces." (Page 419. Sans commentaires.)

48—N. DE DIEREVILLE.

*"Relation du Voyage de Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France".*

Rouen, J.-B. Besongne, 1708.

Ce livre en prose est tout grouillant de mauvais vers. Ceux de la page 13 louent les moeurs conjugales des castors. Apprenez qu'un castor veuf reste inconsolable et ne se remarie pas:

Ils gardent, dit-on, même au-delà du trépas  
Une fidélité si belle,  
Si le mâle perd sa femelle,  
Avec une nouvelle il ne s'accouple pas,  
C'est un amour de Tourterelle.

Oui! mais saint Castor, évêque d'Apt, a fait mieux. Larousse nous dit que, marié, il se sépara de sa femme, et qu'ils fondèrent chacun un monastère en Provence.

49—C. Le BEAU.

*"Aventures du Sr. LeBeau, avocat en Parlement, ou Voyage curieux et nouveau, parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale".*

Amsterdam, H. Uytwerf, 1738.

Le Beau, jeune homme de bonne famille, fut déporté de France en Canada, à la suite de je ne sais quel mauvais coup. Le "curieux et nouveau" ne manque pas dans son livre, surtout lorsqu'il parle du castor. La planche que j'exhibe (page 320) est un des morceaux les plus fantaisistes de l'iconographie ancienne du Canada. — Négligeons tout ce qui se rapporte aux "travaux incompréhensibles de cet animal pour faire des digues et des cabanes"; occupons-nous de ce qui est proprement médical, ou, tout au moins, d'ordre physiologique. "Cet animal peut dormir dans l'eau" (Faux!) On trouve des bourses de castoréum dans les Femelles comme dans les Mâles (Vrai, je crois) — "Le Castor se sert de cette liqueur lorsqu'il est dégoûté, pour se donner de l'appétit" (Ainsi donc l'apéritif serait d'invention canadienne! Sentencieusement, à la manière de Brillat-Savarin, je rétorquerai que les animaux satisfont leurs appétits, alors que l'homme seul aiguise les siens.) Rendons cette justice à Le Beau d'admettre qu'il a su faire une constatation digne d'un anatomiste de carrière; la voici: "La queue . . . paraît écaillée, mais elle ne l'est point;— car si l'on veut essayer d'enlever cette forme d'écaillés, qui est d'une figure exagone irrégulière, formant une pellicule, qui les joint ensemble, il se trouvera que ce n'est qu'une simple peau ou parchemin d'une seule pièce (page 323).

*"Voyage de Samuel Hearne, du Fort du Prince de Galles dans la Baie de Hudson à l'Océan Nord".*

Paris, Patris, An VII.

Traduit de l'anglais par Lallemant. Les pages que Hearne consacre au castor constituent une admirable mise au point. Elles donnent la réplique à Le Beau et autres farceurs. Hearne "ne peut s'empêcher de sourire en lisant ce que plusieurs ont écrit des castors". Il proteste contre ceux "qui ont voulu en imposer à la crédulité des gens peu réfléchis". — Le Beau avait dit que les castors dorment sous l'eau? Hearne affirme qu'ils ne peuvent demeurer longtemps sous l'eau. — Il nie que la femelle porte 10 à 15 petits, et ses observations sur ce sujet sont intéressantes: "Outre cette manière infaillible de vérifier la quantité des petits que les femelles d'animaux portent à la fois, il en est une autre, relativement au castor, qui n'a jamais trompé les Indiens, c'est la dissection; car en examinant la matrice d'une femelle de castor, même dans un temps ordinaire, on y aperçoit toujours autant de petits corps arrondis et fermes que sa dernière portée comportait de petits. C'est un fait dont je puis garantir la vérité pour m'en être assuré moi-même." (Page 367 du Tome I) Qu'en pensent nos savants embryologistes?

\* \* \*

Les notes que l'on vient de lire n'épuisent pas le sujet; tant s'en faut! Par exemple, les bibliophiles avertis ne manqueront pas de constater l'absence dans cette collection d'un ouvrage classique, qui devrait figurer à côté de celui de Martin, savoir: "The American Beaver and his Works", par Lewis Morgan (1868).

Ayant lu ce livre nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'ajoute rien d'important à la thèse que nous venons de soutenir.

Il nous reste à remercier le conservateur des Archives Canadiennes, M. Arthur G. Doughty, ainsi que son collaborateur, M. Gustave Lanctôt, pour leur généreuse hospitalité et leurs conseils très précieux.

LEO-E. PARISEAU, (F.R.C.P., Canada),  
Radiologiste de l'Hôtel-Dieu de Montréal.